



**Soitec met en œuvre l'amortissement anticipé de ses OCEANE 2018
pour un montant de 41,8 millions d'euros
et poursuit ainsi son désendettement**

Bernin (Grenoble), France, le 7 juillet 2017 – Soitec, un leader mondial de la production de matériaux semi-conducteurs innovants, annonce la mise en œuvre de l'amortissement anticipé, avec prise d'effet le 8 août 2017, de la totalité des obligations à option de souscription et/ou de conversion en actions nouvelles ou existantes émises par la Société le 18 septembre 2013 et venant à échéance le 18 septembre 2018 (code ISIN FR0011566793) (ci-après les « **OCEANE 2018** »)¹ restant en circulation et pour lesquelles le droit à l'attribution d'actions n'aurait pas été exercé. A la date de ce jour, il reste 16 205 264 OCEANE 2018 en circulation, représentant environ 40,5% du nombre d'OCEANE 2018 initialement émises, la quasi-totalité du solde ayant fait l'objet d'un rachat intervenu au mois de juin 2016, tel qu'annoncé par la Société le 6 juin 2016.

Cette opération va permettre à Soitec de se désendetter de manière anticipée à hauteur de 41,8 millions d'euros.

Les porteurs d'OCEANE 2018 conservent la faculté, jusqu'au 28 juillet 2017 inclus, d'exercer leur droit à l'attribution d'actions à raison de 0,066 action Soitec de deux euros (2,00 €) de valeur nominale chacune pour une (1) OCEANE 2018, sous réserve d'ajustements postérieurs à la date du présent communiqué conformément aux termes du contrat d'émission. Les demandes d'exercice du droit d'attribution d'actions devront être parvenues au plus tard le 28 juillet 2017 à 16h00 (heure de Paris), à BNP Paribas Securities Services - Grands Moulins de Pantin - 9 rue du Débarcadère - 93500 Pantin - France, en sa qualité d'agent centralisateur.

Dans l'hypothèse où la totalité des porteurs choisiraient l'attribution d'actions, le nombre maximal d'actions nouvellement créées s'élèverait à 1 069 547 actions représentant environ 3,5 % du capital social, sous réserve d'ajustements du ratio de conversion.

Pour les porteurs qui n'auraient pas exercé leur droit à l'attribution d'actions avant le 28 juillet 2017 inclus, le remboursement anticipé de leurs OCEANE 2018 sera effectué en numéraire le 8 août 2017, au pair, soit 2,58 euros par OCEANE 2018, majoré des intérêts courus depuis la dernière date de paiement des intérêts, soit un montant total de 2,64823 euros par OCEANE 2018. Les intérêts cesseront de courir à compter du 8 août 2017.

¹ Les OCEANE 2018 ont fait l'objet d'un prospectus ayant obtenu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers n° 13-482 en date 10 septembre 2013

A propos de Soitec :

Soitec (Euronext, Paris) est un leader mondial de la conception et de la production de matériaux semi-conducteurs innovants. L'entreprise s'appuie sur ses technologies uniques pour servir les marchés de l'électronique. Avec plus de 3000 brevets, elle mène une stratégie d'innovations disruptives pour permettre à ses clients de disposer de produits qui combinent performance, efficacité énergétique et compétitivité. Soitec compte des sites industriels, des centres de R&D et des bureaux commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et en Asie.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le site www.soitec.com et suivez-nous sur Twitter : @Soitec_FR.

Contact Media

Camille Dufour
+33 (0)6 79 49 51 43
camille.dufour@soitec.com

Isabelle Laurent
+33 (0)1 53 32 61 51
isabelle.laurent@ddbfinancial.fr

Fabrice Baron
+33 (0)1 53 32 61 27
fabrice.baron@ddbfinancial.fr

Relations Investisseurs

Steve Babureck
+1 858 519 6230
ou +33 (0)6 16 38 56 27
steve.babureck@soitec.com

###

Avertissement

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé aux Etats-Unis d'Amérique. Le remboursement anticipé ne peut être accepté aux Etats-Unis d'Amérique, ou dans un quelconque pays dans lequel un tel remboursement pourrait être illégal ou soumis à des restrictions ou à des personnes résidant aux Etats-Unis d'Amérique ou dans de tels pays. Aucun document relatif à ce remboursement anticipé ne peut être transmis, directement ou indirectement dans ces pays ou à ces personnes.. Ce communiqué ne constitue pas une offre d'achat de titres aux Etats-Unis d'Amérique ou la sollicitation d'un ordre de vente de titres aux Etats-Unis d'Amérique ou dans tout autre pays où une telle offre ou sollicitation serait illégale.